Département de Meurthe et Moselle

VILLE DE POMPEY

<u>Délibérations du Conseil</u> <u>Municipal</u>

Séance du 6 mars 2023

Le Conseil Municipal s'est réuni le lundi 6 mars 2023 à 20h30 au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Laurent TROGRLIC, maire, après convocation légale adressée le 28 février 2023.

Délibérations examinées :

- > Le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 30 janvier 2023 est approuvé.
- Monsieur le Maire porte à la connaissance du conseil municipal les décisions qui ont été prises dans le cadre de la délégation donnée par délibération du 15 juin 2020, en application de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales décisions n° 184 à 194
- > N° 2023/010 Fiscalité directe locale vote des taux Approuvée
- > N° 2023/011 Ville de Pompey Budget Primitif 2023 Approuvée
- N° 2023/012 Subventions aux associations année 2023 Approuvée
- N° 2023/013 Association Gens du Village subvention 2023 pas de vote, quorum non atteint
- > N° 2023/014 Bibliothèque Pour Tous Subvention 2023 Approuvée
- N° 2023/015 Ecole de Musique de Pompey Subvention 2023 Approuvée
- > N° 2023/016 Omnisports Frouard Pompey Subvention 2023 pas de vote, quorum non atteint
- > N° 2023/017 Maison des Jeunes et de la Culture Subvention 2023 Approuvée
- > N° 2023/018 Famille Loisirs Information Subvention 2023 Approuvée
- N° 2023/019 Comité Intercommunal de Frouard Pompey pour les Relations France Allemagne (CIFA) - Subvention 2023 - Approuvée
- N° 2023/020 Association des Jardins Communaux de Pompey Subvention 2023
 Approuvée
- > N° 2023/021 Plan de formation 2023 Approuvée
- > N° 2023/022 Forfait « mobilités durables » modifications Approuvée
- > N° 2023/023 Classe de découverte 2023 Approuvée
- Motion n° M2023/001 Motion contre la fermeture de classe à l'école maternelle Jacques-Yves Cousteau - Approuvée

Pompey, le 9 mars 2023 le Maire,

Laurent TROGRLIC